

Celle de Jean Cuis fils et au bout d'un demi au dit fuyon sur le bord du chemin
d'Arboret au l'Alcaud qui complète la limite au Nord. C'est à l'égard de la
Commune de Montignac.

C 3 Gravière du
Jonca.

au Nord - Est, la grande route de Montmorau à St. Severin. au Sud - Est, le chemin de
Lyrat chez Gerreau jusqu'au puits qui borde au Sud - Ouest le bois de Jean Gouras, alors
quittant ce chemin et en suivant le dit puits, on va passer à gauche tant de bois qui se
Celle de Jean Audomard et d'un autre à Louis Robertin; ensuite on passe au bout Sud
de l'un le côté Ouest d'un bois à Pierre Buedier pour revenir, par le bout Nord de ce bois,
prendre la limite Nord du précédent et longer à gauche la terre de Severin Fugère. De la
pointe de celle-ci et par le chemin de St. Severin à Prouls, on arrive auprès de l'airain
du dit Severin Fugère, à un chemin de servitudes dans lequel on entre à Droite et que
l'on suit jusqu'au bout Nord d'un terrain au dit Severin Fugère. De là et en passant au
bout de la terre de Jean Cuis fils, de celle d'Alexis David et d'une autre au dit Jean
Cuis on va longer à gauche cette dernière et la vigne du même, enfin une grande pièce
de terre à Severin Fugère, bordée d'un bois par la quelle on arrive à la route de
Montmorau à St. Severin.

C 4 Les Gravières de
chez Morelet.

au Nord, le chemin de chez Gerreau à la ferrerie. au Nord - Est, la grande chemin de
Montmorau à St. Severin jusqu'à la haie qui borde au Sud le Caillet de J. J. Valet;
alors, on prend à Droite cette haie qui passe aussi au bout d'un autre Caillet à la vigne Jubert
et longe un partie de celui de Pierre Sabreulle, ensuite et toujours par un bois, on longe
à gauche la terre de Nicolas Bardy, puis, l'un borné qui se trouve au bout de cette
terre, on va droit à un autre borné en suivant le côté Est d'une terre à Alexis David.
Sur une aisi au chemin de l'homme chez Morelet on y entre à Droite jusqu'au chemin
de servitudes qui longe à gauche la terre de la vigne Jubert pour suivre ce dernier
chemin jusqu'à son extrémité où l'on prend aussitôt un bois qui va passer au Sud
d'un grand Caillet au Sieur Decout Pierre, mais seulement jusqu'au bout Est d'une
vigne au même; alors et en laissant cette vigne à Droite, on va à la limite pour aller
passer à gauche d'une petite vigne à Pierre Luminier, puis au Nord et au levant d'un
grand vignon au Sieur Octave Voulvi; après avoir ainsi atteint le chemin de chez
Morelet chez Grelon on va par le dit chemin gagner celui de St. Severin au
Prouls, lequel forme la limite à l'Ouest.

C 5 Chez Morelet.

au Nord, le chemin de chez Grelon chez Morelet jusqu'au bout d'une terre à Marguerite
Clauzeau; de là, par le côté Ouest de cette terre, on va passer à gauche d'une vigne
à Pierre Sabreulle, et au bout de cette dernière pièce, puis on revient
suivre en ligne droite la limite Nord de la dite vigne en partie bordée de bois, ensuite
encore par un bois qui borde au Nord la vigne en allée de Nicolas Bardy, on va prendre
à Droite le chemin de servitudes qui longe extérieurement cette vigne, au bout de
ce chemin on prend à gauche celui de chez Morelet à l'homme, jusqu'à un borné
marguant l'angle Nord Est d'une terre à Nicolas Bardy. De cette borné, on passera sur un
autre, on le dirigera sur un troisième à l'angle Sud - Est d'une terre à Marguerite
Clauzeau, puis de ce point vers un autre borné à Droite dans la limite de cette
terre pour prendre à gauche la Direction de plusieurs autres bornes et par suite le
Côté Est d'une terre à Nicolas Bardy jusqu'à l'extrémité de ce côté; enfin, par
la limite Sud - Est de la dite terre et en passant au bout du puits de Pierre Sabreulle;